

26 avr 2024 -17:38

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2024

Compensations pour la construction du complexe pénitentiaire à Haren et vente du « Théâtre américain »

Sur proposition du secrétaire d'État chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la construction d'un nouveau parc en compensation de la construction du complexe pénitentiaire à Haren, ainsi que sur la vente du site « Théâtre américain ».

Ce nouveau parc avec accès vient en compensation du parc qui se trouvait autrefois sur le site du nouveau complexe pénitentiaire à Haren. Les parcelles nécessaires au développement de ce parc doivent être achetées (ou expropriées) par la Régie des Bâtiments. Ce parc sera ensuite mis à la disposition de la Ville de Bruxelles et de la population locale, sur la base d'une emphytéose pour une période de 30 ans avec une prorogation possible de 30 ans.

Le chemin du Keelbeek et la rue du Witloof seront réaménagés comme convenu. Le site du « Théâtre américain », sis avenue du Gros Tilleul 2 à 1020 Bruxelles, sera vendu à la Ville de Bruxelles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be